

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 17/12/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 17 décembre 2021

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR et antigéniques) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **9 976 cas** positifs supplémentaires depuis le 10 décembre.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **300 cas pour 100 000 habitants** (- 6,7 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **5,3 %**.

Les indicateurs sanitaires confirment la circulation très active du virus en Bretagne.

Aussi, une vigilance collective doit-elle être maintenue par le respect scrupuleux des gestes barrières en toute circonstance. La campagne de vaccination doit se poursuivre, notamment pour la dose de rappel, ouverte à tous les adultes de + de 18 ans, afin de maintenir un niveau de protection suffisant contre la Covid-19.

La préfecture de la région Bretagne et l'ARS Bretagne invitent donc la population à réduire ses interactions sociales afin de freiner les contaminations.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 17 décembre 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	36015	1368	224,9	+0,6
29	41794	2063	229,6	-6,9
35	100219	3921	358,5	-0,8
56	52003	2624	360	-20,5
Bretagne	230031	9976	300	-6,7

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **477** hospitalisations en cours (+50¹), dont 61 (+13¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **9 903** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+156¹) ;
 - **1 896** patients sont décédés (+32¹).

Hôpital : Plan blanc sur l'ensemble de la Bretagne

Face à la montée de la pression hospitalière, le Directeur général de l'ARS Bretagne a demandé, le jeudi 16 décembre, à l'ensemble des établissements de santé de la région d'activer leur Plan blanc. Certains établissements l'avaient d'ores et déjà déclenché. Cette décision généralise donc le dispositif à l'ensemble de la région afin d'adapter les capacités d'hospitalisations pour faire face à cette cinquième vague.

Dans le contexte de circulation active de la Covid-19, associée à l'arrivée des pathologies hivernales, l'ARS rappelle qu'il est nécessaire d'appeler le 15 avant de se rendre dans un service d'urgences. Les services d'urgences ont vocation à prendre en charge d'abord, et en priorité, les urgences vitales qui nécessitent une réponse immédiate en matière de soins médicaux et de moyens.

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus. Pour casser au plus vite les chaînes de contamination, il est important d'isoler rapidement les personnes testées positives et leurs contacts.

111 892 tests RT-PCR ont été réalisés entre le 8 et le 14 décembre (-1,4 % % par rapport à la semaine précédente) :

	Tests PCR Du 8 au 14 décembre	Taux de positivité Du 8 au 14 décembre	Taux de positivité Semaine S-1
22	17344	4,6	4,8
29	25239	4,6	4,7
35	43960	5,7	5,7
56	25349	6,1	6,4
Bretagne	111892	5,3	5,5

La Bretagne compte actuellement 112 (+6)¹ clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **9** dans les Côtes d'Armor (1 en milieu professionnel, 1 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé, 4 en EHPAD et 2 en sphère privée) ;
- **21** dans le Finistère (6 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 4 en EHPAD et 4 en sphère privée) ;
- **36** en Ille-et-Vilaine (1 en crèche, 2 en milieu professionnel, 15 en milieu scolaire et universitaire, 5 en établissement de santé, 4 en EHPAD et 9 en sphère privée) ;
- **46** dans le Morbihan (4 en milieu professionnel, 18 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement de santé, 4 en établissement pour personnes handicapées, 9 en EHPAD et 9 en sphère privée).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Dynamique de vaccination

Au 15/12, la couverture vaccinale de la population bretonne est de **82,3 %** (au moins une dose tous âges confondus).

Au 16/12

6 392 041 vaccinations ont été effectuées :

- 1 198 997 dans les Côtes d'Armor
- 1 775 866 dans le Finistère
- 1 948 414 en Ille-et-Vilaine
- 1 468 764 dans le Morbihan

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 10/12/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr